

La Lettre municipale

P1 / Festivités juin

P2 / Festivités juin (suite)
Informations municipales

P3 / Informations municipales (suite)
Manifestations

P4 / Fête Nationale

Retour sur les festivités de juin



Crédit photo : I. MATEO

La fête annuelle du Club Taurin « Les Enganes » et la Fête Votive ont encore rassemblé cette année autour des abrivado, des courses et des bandidos. Grâce à la réouverture du Café de la Place, les moments festifs du midi et du soir ont pu à nouveau se dérouler place de la république.

Fête de la Musique et repas de village



Crédit photo : LELIEVRE F/Mairie

Cette année, la municipalité a souhaité innover en réunissant la Fête de la Musique avec les groupes O'Bade et 5 PhonicS et le repas de village. Ce fut une réussite au vu des nombreuses personnes présentes.

INFORMATIONS MUNICIPALES

Mini-golf – Parcours de santé « Joseph SERRANO »

Le matériel (clubs, balles, feuilles de score) est à louer auprès du Tabac-Pressé « Les Galeries » au 431 rue de Vergèze.

Tarifs : 5 € pour un groupe de 4 personnes.
Une pièce d'identité est demandée.

En cas de non-retour ou de détérioration du matériel, l'utilisateur devra payer une compensation financière de 25 € pour un club et 2 € pour une balle.



Crédit photo : LELIEVRE F.

Rappel : Pas de ramassage des végétaux ni des encombrants en juillet et en août

Prochaine réunion du Conseil Municipal : lundi 24 juillet à 18 heures 30.

Mis en place par



Financé par



Inondations

L'EPTB Vistre poursuit le programme ALABRI en 2023 à Codognan

Comme plusieurs communes, Codognan a été victime d'importantes inondations en septembre 2021. Très sensible à ces catastrophes naturelles, la commune accompagne et soutient l'action de l'EPTB Vistre-Vistrenque pour le programme ALABRI 2023, rattachée au PAPI 3.

Le PAPI 3 Vistre (Programme d'Actions et de Préventions des Inondations) promeut le dispositif ALABRI pour accompagner les résidents en zone inondable et encourager le développement d'une culture du risque inondation en réalisant des diagnostics de réduction de la vulnérabilité gratuit et personnalisé.

Ce dispositif est piloté par l'Établissement Public Territorial de Bassin (EPTB) Vistre-Vistrenque qui finance la totalité des diagnostics, avec l'aide financière de l'État, de la Région Occitanie et du Conseil Départemental du Gard. Une campagne de diagnostics est en cours de réalisation sur la commune.

Il est utile de rappeler que le nouveau dispositif ALABRI du PAPI 3 élargit le périmètre des habitations éligibles situées à l'intérieur du PPRI, aux habitations ayant été victimes de submersions par ruissellement, notamment lors de septembre 2021, sans pour autant qu'elles appartiennent au PPRI.

Un courrier d'invitation a été envoyé dernièrement à toutes les personnes bénéficiaires de diagnostic gratuit. Elles peuvent contacter le bureau d'étude OSGAPI au **09 74 76 93 52** ou par courriel : alabri@osgapi.com pour prendre rendez-vous.

Le bureau d'études OSGAPI réalise individuellement les diagnostics habitation par habitation. Ils sont totalement financés par l'EPTB Vistre, l'État, la Région et le Département

Il assiste aussi techniquement les propriétaires pour monter et déposer les dossiers de demande de financement de travaux de protection auprès des services de l'État. Ces travaux de protections sont subventionnés au minimum à 80 %. Ces aides qui peuvent aller jusqu'à 100 % suivant les conditions de ressources du foyer.

N'hésitez pas à contacter votre Mairie, ou directement le bureau d'études OSGAPI pour faire procéder au diagnostic de votre habitation ou demander une assistance pour élaborer le dossier de demande de travaux de protection de votre bien.

C.C.A.S



Permanence de la mutuelle

Judi 7 septembre de 9h à 12h

Judi 12 octobre de 9h à 12h



La navette pour faire les courses aura lieu :

Mercredi 12 et mardi 25 juillet

Judi 10 et judi 24 août

Départ 10 heures de Codognan

MANIFESTATIONS

A venir :

- Mercredis 23 et 30 août : Marchés nocturnes en Musique
- Samedi 2 septembre : Forum des Associations

Fête Nationale



SOIRÉE DU 13 JUILLET

Boulodrome « Paul Jézouin »

18 heures : Ouverture pour les enfants avec jeux gonflables

19 heures : Apéritif citoyen

20 heures : Accueil par M. le Maire avec la participation du CMJ

20 heures 30 : Repas tiré du sac ou plateau repas (11 € - La Canarde d'Or) - Vin et dessert offerts par la mairie

22 heures : Retraite aux flambeaux avec la peña Mistral
(Parcours : rue du Puits des Ayres → rue du Stade → rue de l'Eglise → arrêt devant la mairie avec illuminations et embrasement → rue Droite → rue de la Monnaie → boulodrome « Paul Jézouin »)

22 heures 30 : Soirée animée par un DJ jusqu'à 1 heure.

Réservation des plateaux repas pour le 10 juillet au plus tard :

- En mairie
- Au 04.66.35.03.07
- Par mail : mairie.codognan@wanadoo.fr

